

Orléans, le 23 NOV. 2016

Rectorat

Délégation académique
à la formation des personnels

Dafop 212 n° 760 /2016

Dafop 22 n° 34 /2016

Dossier suivi par

Pour les personnels
enseignants

Laurent Cannet

T 02 38 79 42 24

Ce.dafop212

@ac-orleans-tours.fr

Pour les personnels ATSS

Maxime Cabat

T 02 38 79 42 22

Ce.dafop22

@ac-orleans-tours.fr

F 02 38 79 46 14

21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1

La Rectrice
Chancelière des universités

à

Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissements publics du second degré

**Objet : Congé de formation professionnelle pour l'année scolaire 2017 - 2018
Personnels ATSS, d'enseignement du second degré, d'Education, d'Orientation.**

J'ai l'honneur de vous adresser le formulaire de demande de congé de formation professionnelle pour l'année scolaire 2017 - 2018.

Ce formulaire ainsi que les critères d'attribution par public sont téléchargeables sur l'espace personnel des agents sur le site de l'académie, à la rubrique « congés de formation professionnelle » :

https://pia.ac-orleans-tours.fr/protege/ma_carriere_ma_vie_professionnelle/formation/evolution_personnelle/conges_de_formation_professionnelle/

Je vous demande de bien vouloir informer largement les personnels placés sous votre autorité, ATSS, d'enseignement du second degré, d'Education, d'Orientation, et de remettre, à ceux qui sont intéressés, le dossier à compléter.

J'attire votre attention sur la nature des épreuves d'admissibilité à certains concours internes en lien avec le dossier de reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle qui peut avoir une incidence sur les durées de congé demandées.

Les dossiers doivent parvenir à la Délégation Académique à la Formation des Personnels au plus tard le **14 janvier 2017**, **cachet de la poste faisant foi**, revêtus du visa et de l'avis motivé du supérieur hiérarchique.

Je vous remercie de votre collaboration.

Pour le Recteur et par délégation
Pour le Secrétaire Général
La Responsable du Pôle Administratif et Financier
de la Délégation Académique à la Formation des
Personnels



Dominique MARBEUF